

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 11 (1935-1936)

Heft: 18

Rubrik: Nachrichten aus dem Schweiz. Unteroffiziersverband = Nouvelles de l'Association suisse des Sous-officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nachrichten aus dem Schweiz. Unteroffiziersverband — Nouvelles de l'Association suisse des Sous-officiers

Ste-Croix les 16 et 17 mai 1936 reçoit les Sous-officiers suisses

« Si mon petit pays qui se cache dans l'herbe
N'a point de fier sommet, ni de ville superbe,
Si parfois on en parle avec un dir moqueur,
Moi, je l'aime et le vois par les yeux de mon cœur.

Au creux de ses vallons, au cœur de ses villages,
Le babil des oiseaux nichés dans les feuillages
Se mêle au bruit des champs, aux bruits de l'atelier;
Il est fait pour rêver comme pour travailler. »

(Virgile Rossel.)

« Pays de loups; neuf mois d'hiver, trois mois de mauvais temps », disait en riant, il y a bientôt un demi-siècle, un excellent ami que nous possédions dans une de nos cités du Plateau suisse. Non pas! Erreur grande! Pays vert, alors que les hêtres poussent leurs feuilles, ce qu'ici on nomme « le mai »; pays chaud en juillet-août quand les rayons d'un soleil quasi-tropical tombent perpendiculairement sur les « crêts » de notre Jura; pays enchanteur, au ciel d'un bleu profond, en septembre, lorsque la plaine couverte de brouillards épais laisse grandir au lointain la blanche chaîne alpine et que tout auprès les ors et la pourpre rutilent sur nos monts; pays de féerie enfin, au

de Baulmes parées d'Androsaces lactea, à ses gorges profondes, à ses vieilles « joux noires », à ses vallons verdoyants, à ses chalets, pour nous arrêter aussitôt.

La population?

« Si les Jurassiens sont gens simples et frustes,
Ils ont le serrement loyal des mains robustes,
Ils ont le franc regard de leurs yeux bien ouverts,
Ils ont le fond joyeux de leurs horizons verts. »

Esprit militaire prononcé, lit-on dans une relation de 1873. Cela fut vrai et l'est encore. Fouillons nos vieilles chroniques; nous y rencontrons partout les traces d'un soin particulier aux choses qui concernent le soldat:

1792, du 8 août: Le Conseil des vingt-quatre assemblé à l'extraordinaire. On accorde 7 batz à Pierre Joseph, sergent, pour avoir amené son cheval à la monstre (à la visite).

1792, du 12 août: On a lu un Mandat baillival qui ordonne au dragon David feu Pierre-David Jaccard de se procurer un manteau neuf, des bouts aux fontes et un sac à piquet, lequel demande que tous ces articles lui soient fournis aux frais de la Commune. S'il souhaite on le lui fera à faire (sic) sous condition qu'il paye à la Commune l'intérêt de ce qu'il aura coûté outre le déchet. Ce qu'à lui rapporté il n'a voulu accepter.



matin, alors que la neige recouvre tout et que gracieuses skieuses, agiles skieurs dévalent des pentes. « Vantons la plaine, mais vivons à la montagne! »

« Pays de loups! » Non pas. Hélas! le regret est chez nous bien grand de ne pouvoir, tel un radjah ou maharadjah indou qui honore ses hôtes d'une chasse à l'éléphant, offrir à nos amis sous-officiers une « chasse au loup », une vraie celle-là, telle que la pratiquaient les aïeux il y a à peine cent ans, et de les munir, les sanitaires surtout, des médicaments miraculeux qu'ils tiraient d'un peu toutes les parties du précieux animal, des poumons notamment. Oyez plutôt les fragments tirés du « Livre des négoce et affaires de l'honorable Communauté de Ste-Croix »:

1797 du 23^e juillet. « Le Conseil des vingt-quatre assemblé. Ensuite du mandat que nous avons reçu pour aller demain à la Chasse du Loup, il a été délibéré que tous les particuliers qui s'y rencontreront auront 5 batz pour leur journée. On a député pour conduire et diriger la troupe les Sieurs Abram Jaccard, Théophile Jaccard, Conseiller, et Jacques Cuendet, pour les Granges. Et pour en deca des Estroits Timothée Jaccard du Régent, Pierre Ls Addor et Justicier Bornand, lesquels auront chacun 8 batz et sont chargés de faire la Reconnaissance de la Troupe. »

1798 du 13 décembre: « Le Conseil des douze assemblé.

On fera la Chasse au Loup dimanche prochain par dix hommes de Chasseurs choisis et on leur payera à chacun 6 batz pour leur journée. »

Laissons cela; passons rapidement sur l'antique histoire de Ste-Croix qui fut toujours lieu fréquenté de grand passage. Jetons hâtivement un regard d'admiration attendrie aux beautés naturelles de ce coin agreste, à son Chasseron fleuri d'Anémones alpina, à ses Aiguilles

1793, du 3 avril. Les douze: On payera à David Jaccard, dragon, un pistolet qu'il a fait réparer à Salomon Jaccard, armurier, le canon ayant cassé (!) à Lausanne.

1794, du 6 avril: Accordé à Jérémie Jaccard, nouveau fifre, un Ecu neuf de gratification à cause qu'il a été obligé d'aller à Vevey pour son apprentissage (de fifre, bien entendu).

1794, du 11 mai: M. le Banneret et l'un des gouverneurs sont autorisés de convenir avec le tambour-major pour l'exercice des tambours du lieu, afin de ne pas descendre. (Comprenez: descendre à Yverdon.)

1796, du 16 mai: Accordé à Pierre feu Jérémie Jaques pour avoir remonté les bottes du dragon David Jaccard 55 batz, sous condition que si elles viennent trop petites qu'elles resteront pour le compte du dit dragon.

L'on équipait donc déjà jadis et... l'on était prudent; on prenait quelques précautions!

Perdu au fond du Jura solitaire, le Ste-Croix d'autrefois, connu toutefois des marchands de passage achetant ses produits, ne pouvait s'enorgueillir de personnages historiques de premier plan. Il ne posséda jamais de Tell, de Waldmann, de Nicolas de Flue. Il eut pourtant... « le Grand Champod », sergent-major de carabiniers. C'est le 3 mars 1798. Rassemblant trois cents hommes de Bullet et Ste-Croix, il prend le commandement de la petite troupe qu'il poste à Vugelles, au bas de la montagne. De pied ferme, il attend l'arrivée des Français et des Vaudois libérés. Les deux seuls canons qu'on possède sont amenés sur place, près de l'église, au moyen d'un attelage à bœufs. Le capitaine Roguin s'étant emparé du pont de l'Arnon, le Grand Champod, dont la troupe est montée à un millier d'hommes, croit devoir se retirer sur les montagnes par Vuiteboëuf. Ses deux pièces sont en po-

sition à la Prise-Martin (Grange-de-la-Côte). Champod battu, blessé à la cuisse, est prisonnier; les canons sont enlevés.

La confraternité d'armes n'empêche pas toujours hélas! les chicanes. Un combat est sur le point de se livrer entre Ste-Croix et Bullatons. « La fureur s'est allumée, dit la chronique, et les officiers ont en mille peines à retenir leurs soldats. »

Amis sous-officiers, ne craignez point! La paix habite notre vallon où vous serez reçus en bons frères d'armes.

« Et lorsque de retour au sein de vos campagnes,
Vers nous tous, vos pensées aimeront revenir,
Soyez tous bien certains que, dans nos belles montagnes,
Nous savons tous aimer... et tous nous souvenir. »

La Bourdonnette, le 30 avril 1936.

P. G. Gueissaz.

Ste-Croix empfängt am 16./17. Mai die schweizerischen Unteroffiziere

Liebe Kameraden,

Unsere Sektion, welche im Mai das 50. Jahr ihres Bestandes feiert, hat das Vergnügen und die Ehre, die Delegierten zu empfangen. Wir werden unser möglichstes tun, damit unsere lieben Kameraden von nah und fern eine unvergessliche Erinnerung von ihrem kurzen Aufenthalt in unserm Dorf behalten.

Ste-Croix ist in einem hohen und von großem Verkehr weit entfernten Waadtland Juratal gelegen. Man könnte glauben, in dieser abgelegenen Gegend nur ein bescheidenes kleines Bergdörfchen zu finden. Aber dank ihrer Arbeit, ihrem Unternehmungsgestalt und ihrer Spezialität gut ausgefertigter Arbeit haben es seine Bewohner zu einem industriellen Zentrum gebracht, dessen Produkte in der ganzen Welt bekannt und geschätzt sind.

Wenn ihr im Mai in unsere Gegend kommen werdet, wird sie sich euch im schönsten Frühlingsmumme zeigen können. Von diesem Aussichtspunkte aus, dem großen Alpenkreise gegenüber, werdet ihr die Schönheit unserer lieben Schweiz bewundern, zu deren Verteidigung wir eines Tages gerufen werden können.

Die Zeiten sind schwierig; überall ist Unruhe. Werden wir in kurzer Zeit vielleicht in Europa die Stunde eines neuen Krieges schlagen hören? Werden wir, wie Anno 1914, dieser Gefahr entrinnen? Ja, wenn unser Volk und unsere Armee stark und zu jedem Opfer bereit sind, und wenn wir unsern Nachbarn zeigen, daß sie von einem Eindringen in die Schweiz keinen Vorteil hätten. Der Wert einer Armee hängt in einem großen Maße vom Werte des Unteroffizierskorps ab. Unser Verband, der tätigste aller Militärvereine, soll noch einmal beweisen, daß er zu leben und sich zu entwickeln fest entschlossen ist. Ihr könnt es, liebe Kameraden, wenn ihr zahlreich am 16. und 17. Mai nach Ste-Croix kommt, um eure Kameradschaft aufzufrischen und euer Selbstvertrauen zu stärken. Damit werdet ihr unserm Vaterlande neues Vertrauen einflößen. In diesem Geiste laden wir euch nach Ste-Croix ein und hoffen, daß ihr unserer Einladung zahlreich Folge leisten werdet.

Wir entbieten euch, werthe Kameraden, unsere herzlichsten vaterländischen Grüße.

Im Namen der Sektion Ste-Croix:

Der Präsident:	Der Sekretär:
F. Patthey,	G. Nagel,
Fourier.	Oberleutnant.

Delegiertenversammlung —

Assemblée des délégués

Ein Extrazug geht Sonntag, 17. Mai, um 1530 in Ste-Croix ab mit Anschluß an den Schnellzug, der Yverdon um 1632 verläßt. Dies wird die Heimkehr der Delegierten am gleichen Abend ermöglichen.

Un train spécial quittera Ste-Croix le dimanche 17 mai à 1530 avec correspondance à Yverdon pour le direct de 1632, permettant ainsi à nos délégués de rentrer le même soir dans leurs foyers.

Organisationskomitee für die SUT 1937 in Luzern Comité d'organisation des JSSO 1937 à Lucerne

Ausschuß — Bureau:

Präsident / Président: Adj.-Uof. Cuoni Erwin, Sekundarlehrer.
I. Vizepräsident / I. Vice-président: Korp. Schwegler Louis, städt. Baudirektor.
II. Vizepräsident / II. Vice-président: Adj.-Uof. Stockmann Jost, Präsident des luzern. kant. Unteroffiziersverbandes (Sempacherverband).
III. Vizepräsident / III. Vice-président: Feldw. Wüest Albert, Lehrer, Präsident UOV Luzern.
Generalsekretär (deutsch) / Secrétaire général (allemand): Fourier Alder Adolf, städt. Schulsekretär.
Generalsekretär (französ.) / Secrétaire général (français): Oblt. Schatz Bernh., Dr. jur., Sekretär am Eidg. Versicherungsgericht.
Generalkassier / Caissier général: Oblt. Krummenacher Otto, Bankkassier.
Protokollführer / Procès-verbaux: Oblt. Wey Emil, Verwaltungsbeamter beim Kontr.-Bureau.
Weitere Mitglieder / Membres: Major Schaub G., Diamantfachmann,

Präsident des Wettübungskomitees; Oberstlt. Brun Alfred, Turnlehrer; Major Stalder Alfred, kant. Turninspektor; Oblt. Stoll Rudolf, Konservator des Gewerbemuseums.

Subkomitees — Souscomités:

Wettübungskomitee — Comité des concours:

Präsident / Président: Major Schaub G., Diamantfachmann.
Vizepräsident / Vice-président: Oblt. Dollé Gustav, Blumengeschäft.

Schießkomitee — Comité de tir:

Präsident / Président: Hptm. Grüter Edwin, Lehrer.
Vizepräsident / Vice-président: Hptm. Kurzmeyer Werner, Gerichtsschreiber.

Abrechnungskomitee — Comité de règlement des comptes:

Präsident / Président: Major Stalder Alfred, kant. Turninspektor.
I. Vizepräsident / I. Vice-président: Feldw. Voney Anton, Regierungsbeamter.
II. Vizepräsident / II. Vice-président: Fourier Gauch Adolf, Regierungsbeamter.

Auszeichnungskomitee — Comité du classement:

Präsident / Président: Adj.-Uof. Stockmann Jost, Schulhausabwart.
Vizepräsident / Vice-président: Hptm. Zwimpfer Eduard, Chefbuchhalter.

Bau- und Dekorationskomitee:

Comité des constructions et décorations:

Präsident / Président: Adj.-Uof. Zimmermann Hrch., Geschäftsteilhaber.
Vizepräsident / Vice-président: Wachtm. Bossard Alois, städt. Straßeninspektor.

Empfangskomitee — Comité de réception:

Präsident / Président: Fourier Kamer Edwin, Kaufmann, Horw.
Vizepräsident / Vice-président: Fourier Bregenzer Josef, Lehrer.

Finanzkomitee — Comité des finances:

Präsident / Président: Feldw. Rast Bernhard, Direktor der Luzerner Kantonalbank.
Vizepräsident / Vice-président: Stabssekr. Lt. Wälti Oskar, Kaufmann.

Polizeikomitee — Comité de police:

Präsident / Président: Oberstlt. Buholzer Isidor, Polizeikommissär.
Vizepräsident / Vice-président: Hptm. Habermacher Johann, kant. Polizeiinspektor.

Pressekomitee — Comité de presse et publicité:

Präsident / Président: Hptm. Kopp Paul, Sekundarlehrer.
Vizepräsident / Vice-président: Hptm. Müller Heinrich, Direktor der « Publicitas ».

Sanitätskomitee — Comité sanitaire:

Präsident / Président: Major Frey Eduard, Dr. med., Arzt.
Vizepräsident / Vice-président: Hptm. Reutlinger Gottfried, Dr. med., Stadtarzt.

Unterkunfts- und Verpflegungskomitee:

Comité des logements et des subsistances:

Präsident / Président: Fourier Halder Gottlieb, Stellvertreter des Kontrollbüros.
Vizepräsident / Vice-président: Korp. Haas Robert, Adjunkt des Kontrollbüros.

Unterhaltungskomitee — Comité du spectacle:

Präsident / Président: Korp. Mozzatti Anton, Architekt.
Vizepräsident / Vice-président: Schuler Anton, Registrator der Stadtkanzlei (nicht einget.).

Wirtschaftskomitee — Comité de vivres et liquides:

Präsident / Président: Feldw. Berchtold Hans, Privatier.
Vizepräsident / Vice-président: Hptm. Krummenacher Josef, Adjunkt der Wasserversorgung.



Kantonalverband st.-gallisch-appenzellischer

Unteroffiziersvereine

Die diesjährige Delegiertenversammlung fand am Sonntag dem 22. März, 1015, im Hotel Bahnhofbüffet in Buchs statt. Eine stattliche Zahl von 43 Delegierten, inkl. einige Herren Offiziere, wurden durch den Kantonalpräsidenten, Wachtm. Honegger Walter, Rapperswil, herzlich begrüßt. Ein spezielles Willkommen galt den Herren: Oberst Scheer, Vertreter der Appenzellischen Offiziersgesellschaft, Hauptm. Roth, technischer Leiter der Sektion Toggenburg, Hauptm. Brunner, technischer Leiter der Sektion Rorschach, und den Kameraden: Fourier Kalberer, Vertreter des Ostschweizerischen Furierversandes, Wachtm. Hugener, Zentralkassier des Schweiz. Unteroffiziersverbandes. Protokoll, Jahresbericht des Präsidenten, Jahresrechnung und Revisorenbericht wurden angehört und mit den üblichen Anträgen der Revisoren wurden die geleisteten Dienste im verflossenen Jahre warm verdankt. Der Jahresbeitrag bleibt mit 20 Rappen bestehen. — Der Vorstand empfahl der Versammlung, einen Antrag betreffend Erhöhung der Mitgliederzahl für den Kantonalvorstand von 7 auf 9 zu akzeptieren, zwecks Bildung eines technischen Ausschusses. Aus der Wahl